

**Propositions financières Budget Primitif 2014  
Révision du dispositif d'aide aux collectivités en  
matière de lutte contre les coulées d'eaux boueuses**

**Rapport n° CG/2013/76**

**Résumé :**

Les crédits consacrés à cet axe d'intervention aident les collectivités à répondre aux exigences réglementaires dans le domaine de l'eau, du traitement des eaux usées et de l'élimination des déchets d'épuration ainsi que dans le domaine de la gestion des cours d'eau et du canal de la Bruche.

**Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions**

| Libellé<br>Pôle | Libellé Direction                                                   | Projet Budget<br>Primitif 2014 |
|-----------------|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| PDT             | Direction de l'Agriculture, de l'Espace Rural et de l'Environnement | 7 131 000,00                   |
|                 | <b>TOTAL</b>                                                        | <b>7 131 000,00</b>            |

**2321 – Alimentation en eau potable et assainissement**

Les propositions d'inscription les plus significatives concernent la sécurisation de l'alimentation en eau potable et la sécurisation de l'assainissement, pour lesquelles les crédits proposés s'élèvent à 4 900 000 €. Il s'agit des travaux de sécurisation de la qualité de l'eau potable, d'extension ou d'amélioration de réseaux, de construction des collecteurs de transfert de la pollution, des bassins de dépollution et de construction ou de mise à niveau de stations d'épuration. Ces travaux correspondent aux programmes annexés aux différents contrats pluriannuels d'eau et d'assainissement signés par le département, conjointement avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse et les maîtres d'ouvrage concernés. Grâce à un étalement des paiements sur plusieurs années, il est possible de limiter les inscriptions budgétaires de cet axe. Néanmoins, cet étalement a comme corolaire la suppression des aides aux travaux de renforcements et renouvellements des réseaux non structurants, décidée par l'assemblée départementale le 21 octobre 2013.

Dans le cadre de la réforme de la politique de l'eau, le Parc départemental d'Erstein assurera des prestations d'inspection des réseaux neufs et de collecte des données pour le compte du département, qui seront financées à hauteur de 300 000 €. Le service assurera également un observatoire de la qualité de l'eau grâce à une enveloppe de 260 000 €.

**2322 – Rivières**

Réalisées sous maîtrise d'ouvrage départementale, les études du Réseau d'Intérêt Départemental (RID) d'observation de la qualité des cours d'eau bas-rhinois ainsi que les études concernant le canal de la Bruche sont programmées pour 2014 pour un montant de 310 000 €.

Les crédits prévus pour financer les études et programmes de travaux d'aménagement, de restauration et d'entretien des cours d'eau engagés localement par les collectivités maîtres d'ouvrages dans le cadre des divers SAGE et SAGEECE validés ou en cours d'exécution,

ainsi que les études et travaux de lutte contre les coulées de boues sont gérés en AP/CP, ce qui permet de limiter le montant des crédits de paiement à 829 600 €. Des crédits d'un montant de 10 400 € sont par ailleurs consacrés aux aides pour les associations.

L'engagement sous maîtrise d'ouvrage départementale de travaux de restauration et d'entretien du Canal de la Bruche transféré au Département fin 2007 est prévu pour un montant de 450 000 €.

#### **Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :**

| <b>Code</b> | <b>Libellé Mode d'action</b>                  | <b>Crédits inscrits<br/>au BP précédent</b> | <b>Crédits proposés<br/>au BP</b> |
|-------------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------|
| 2321        | Alimentation en eau potable et assainissement | 8 086 600,00 €                              | 5 464 000,00 €                    |
| 2322        | Rivières                                      | 1 592 396,84 €                              | 1 667 000,00 €                    |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Sur proposition de la commission de l'agriculture et de la commission de l'environnement et des milieux naturels, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les dispositions du présent rapport traduites dans le budget primitif 2014.*

Strasbourg, le 18/11/13

Le Président,

A blue ink signature, appearing to be 'Guy-Dominique KENNEL', is written over a light blue rectangular background.

Guy-Dominique KENNEL